



**Demande de financement de post-urgence
au Centre de Crise
Projet d'aide à la relance de l'éducation par la mise en place d'écoles semi-
permanentes à Jacmel**



Projet porté par : PLAN France
Financement global: 724 658 Euros
Financement demandé au Centre de Crise (85%) : 615 892 Euros

Durée : 12 mois maximum

Contact :
Sarah Lagente, Chargée de projets
Sarah.lagente@plan-international.org
01.44.89.91.83

Le 8 juin 2010

SOMMAIRE

1. Contexte	3
2. L'expérience de PLAN en Haïti	5
3. La réponse de PLAN à la catastrophe humanitaire d'Haïti	7
4. La stratégie de PLAN en Haïti dans le secteur de l'éducation	9
5. Zone d'intervention et durée du projet	10
6. Objectifs du projet et bénéficiaires du projet.....	10
7. Description des activités	11
8. Ressources humaines du projet.....	15
9. Suivi et évaluation du projet	16
10. Budget du projet	18
11. Plan de financement du projet.....	19
12. Présentation de PLAN France.....	19
13. L'approche de PLAN en matière d'aide d'urgence, réhabilitation et réduction des risques	20
14. Expérience de PLAN en matière d'aide d'urgence, réhabilitation et réduction des risques	21

1. Contexte

➤ Situation générale

Un tremblement de terre de magnitude 7 a frappé Haïti le 12 janvier 2010, ravageant ce pays déjà très vulnérable. L'épicentre a été localisé à 15 km à l'ouest de la capitale Port-au-Prince et la secousse a été ressentie jusqu'en République Dominicaine voisine. Il s'agit du tremblement de terre le plus important enregistré dans cette zone, et les besoins sont immenses. Les zones les plus touchées sont les provinces du Sud-ouest et du Centre, qui comptent une population de 2 millions d'habitants.

Les villes les plus affectées sont Port-au-Prince, Carrefour, Léogane, Gressier et Jacmel.

Le dernier bilan fait état de 3 725 615 personnes directement affectées et de 222 570 victimes selon la protection civile haïtienne¹. Edmond Mulet, chef de la Mission des Nations-Unies pour la stabilisation en Haïti (MINUSTAH), estime quant à lui que le séisme a fait entre 250 000 et 300 000 morts, plus de 300 000 blessés et plus d'un million de déplacés.²

A Jacmel, 40% de la population a été directement affectée par le séisme (sur une population totale de 1450 984 habitants), tandis qu'à Cayes-Jacmel, c'est 20% (d'une population totale de 31 456 personnes) qui a été touché.

Le séisme a fait un grand nombre d'infirmités suite à de graves blessures nécessitant une amputation. Or, avec seulement 5 hôpitaux toujours en fonctionnement, les haïtiens blessés doivent attendre de recevoir des soins chirurgicaux et/ou orthopédiques.

➤ Impact sur les enfants

Près de 46% de la population haïtienne ont moins de 18 ans. Les enfants seuls ou qui ont perdu leurs parents dans la catastrophe sont particulièrement vulnérables. Il y a un réel besoin de travailler avec les communautés pour les aider à protéger les enfants et s'assurer que leurs besoins en nourriture, abri, jeu, éducation et protection soient pris en compte par l'aide humanitaire. L'état nutritionnel des bébés allaités et des jeunes enfants est préoccupant.

Les effets du tremblement de terre sur la population haïtienne, notamment l'ampleur des destructions et des pertes humaines à Port-au-Prince et dans les villes environnantes, vont être ressentis pour les mois et les années à venir. Aussi, bien qu'il soit important de répondre aux besoins vitaux et immédiats résultant de la catastrophe (tels que les besoins médicaux, besoins en nourriture et abris), il est également nécessaire de commencer à planifier la reconstruction des zones sinistrées, en prenant en compte la complexité des facteurs psychologiques, sociaux, culturels, politiques et économiques propres au pays.

Le cluster Education³ a rapporté que 302 000 enfants ont été déplacés vers d'autres départements, tandis que 720 000 enfants touchés par le séisme sont restés dans leurs communautés. De ce chiffre, 309 500 enfants vivent dans des camps temporaires.⁴ L'UNICEF reprend ces chiffres dans son plan d'action d'avril, portant à 750 000 le nombre d'enfants affectés par la catastrophe.

¹ Chiffres avancés par le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires, le 5 mars 2010.

² Le Point, 24 avril 2010.

³ Le Cluster est un groupe pluri-acteurs mis en place par les Nations Unies qui vise à renforcer la réponse humanitaire opérationnelle en exigeant des standards élevés de prévisibilité, de responsabilité et de partenariat dans tous les domaines d'activité. Les membres incluent les ONG locales et internationales et les autorités locales.

⁴ Chiffres avancés par le Bureau de Coordination des Affaires Humanitaires, le 19 mars 2010.

➤ Impact sur l'éducation

Le séisme est venu détruire un système éducatif déjà très défaillant avant la catastrophe. Avant le tremblement de terre, 85% de l'éducation primaire était aux mains du secteur privé. D'après l'UNICEF, plus de 55% des enfants n'étaient pas scolarisés dans le primaire avant le séisme. Bien que des progrès aient été faits en matière d'accès à l'éducation, l'éducation, privée comme publique, est restée mal gérée et de faible qualité.

Le taux d'abandon scolaire est très élevé. Selon la FONHEP (Fondation Haïtienne de l'Enseignement Privé),

- 59 % des enfants qui ont commencé le primaire ne terminaient pas leur cycle et n'entraient pas au collège

- Moins de 5% d'élèves en première année de collège étaient capables de réussir un test simple d'écriture/lecture et de calcul.

Ces chiffres s'expliquent notamment par un matériel pédagogique inadéquat, des enseignants peu ou pas formés et un nombre d'écoles insuffisant. Par ailleurs, les parents étaient obligés de payer des frais d'inscription élevés ainsi que la totalité des uniformes et fournitures scolaires de leurs enfants.

Suite au séisme, l'évaluation des dégâts sur le système éducatif en Haïti montre que 4 228 écoles ont été détruites sur les 4 758 situées dans les zones touchées par le tremblement de terre soit plus de 80%. Selon une évaluation de PLAN à Jacmel même, ce sont plus de 60 écoles dans le centre ville seulement qui ont été détruites ou endommagées. La catastrophe a également tué 38 000 élèves et 1347 enseignants.⁵

C'est dans ce contexte que le Ministère de l'éducation entend restructurer le système éducatif haïtien, en cherchant notamment à réduire l'écart entre écoles publiques et privées. Le Ministère veut également s'assurer que les écoles construites répondent aux normes et régulations antisismiques. Une commission présidentielle a été créée pour travailler sur le développement de cette stratégie. Cela aura des implications non seulement pour les zones affectées par le séisme mais aussi pour celles qui ont été épargnées.

Le gouvernement a donné son accord pour rouvrir les écoles dans les zones épargnées dès le 1^{er} février. Le 8 mars, plus de la moitié des écoles de Jacmel ont été rouvertes officiellement. Il était prévu de rouvrir toutes les écoles le 1^{er} avril, puis le 5 avril. Depuis, les écoles continuent à rouvrir grâce au soutien du cluster Education, qui a fourni des tentes et du matériel pour assurer la reprise de cours. Selon les premières estimations, 75% des enfants inscrits avant le séisme ont repris le chemin de l'école.⁶

Toutefois, les conditions d'enseignement sont loin d'être idéales, et il est évident que ces structures temporaires doivent être remplacées rapidement. En effet, le manque d'infrastructures a provoqué une augmentation du nombre d'élèves dans les écoles et il arrive que plusieurs classes travaillent sous la même tente. De plus les enseignants et les élèves sont confrontés à la chaleur étouffante qui règne sous ces tentes, et à la boue, car les sols ne sont pas bétonnés.⁷

Un autre problème se pose pour les écoles privées : le gouvernement ayant déjà annoncé lors d'un atelier de travail fin mars,⁸ qu'il ne pourrait pas les soutenir financièrement, celles-ci se retrouvent confrontées à des difficultés majeures. En effet, les parents n'ayant pas payé les frais de scolarité depuis le mois de janvier, et étant en incapacité de le faire, les écoles manquent cruellement de moyens.

⁵ Plan d'action de l'UNICEF, avril 2010.

⁶ USAID-DCHAHaiti Earthquake Fact Sheets #50/51

⁷ Rapport du MINUSTAH, 3 mai 2010.

⁸ Le Nouvelliste Haïtien, 29 mars 2010, article de Robenson Bernard.

2. L'expérience de PLAN en Haïti

PLAN, en Haïti depuis 1973, (soit 36 ans), possède 10 bureaux localisés dans **la Province Centrale** (Beudet, Croix-des-Bouquets, Dolney et Frères), dans le **Sud-est** (Cayes-Jacmel, Jacmel, La Vallée) et dans le **Nord-est** (Fort-Liberté, Ouanaminthe et Trou-du-Nord). Avant le séisme, plus de 140 personnes travaillaient à la mise en œuvre de projets qui bénéficient aux populations de 92 communautés, soit environ 150 000 personnes.



Les programmes de PLAN recouvrent les thématiques prioritaires de l'organisation :

- **Éducation** : renforcement de l'accès à une éducation de qualité et réduction des risques d'abandon et de redoublement dans le primaire
- **Protection des enfants** : sensibilisation et protection des enfants contre toute forme de violence ou d'abus à leur égard
- **Santé** : meilleure utilisation des services de santé préventive et thérapeutique ; promotion des soins à domicile ; enrichissement des connaissances et promotion de pratiques réduisant le risque d'infection par le VIH/ SIDA.
- **Eau, hygiène et assainissement** : accès à l'eau potable et à un assainissement de base pour les populations et sensibilisation aux bonnes pratiques en matière d'hygiène.
- **Réduction des risques liés aux catastrophes**: en cas de catastrophes naturelles, PLAN intervient pour venir en aide au plus vite aux populations sinistrées, protéger les enfants en situation de vulnérabilité, reconstruire et réhabiliter les communautés en impliquant les enfants et leurs familles en les aidant à dépasser leurs traumatismes et à mieux se préparer à l'avenir en cas de nouvelle catastrophe.

PLAN agit en **partenariat avec les communautés et les institutions gouvernementales**, en cherchant à renforcer leurs compétences pour leur permettre de prendre le relais des activités après l'intervention de PLAN.

ZOOM sur les actions de PLAN en Haïti dans le secteur de l'éducation

Les interventions de PLAN dans le domaine ont été (mais ne sont pas limitées à celles-ci) :

- 1) Augmenter de façon significative les fonds pour la construction des écoles et l'achat des équipements ;
- 2) Former les enseignants sur les méthodes pédagogiques et la gestion des écoles ;
- 3) Former les Associations de Parents d'élèves et d'Enseignants dans la gestion des écoles ;
- 4) Fournir du matériel pédagogique et payer les frais d'inscription ;
- 5) Développer des programmes de formation appropriés dans les écoles ;
- 6) Examiner, piloter et mettre en place des méthodologies de soins et développement de la petite enfance communautaires ou à domicile ;
- 7) Développer et mettre en place des programmes de santé scolaire ;
- 8) Renforcer les institutions locales en travaillant avec le secteur éducatif et le gouvernement, les organisations religieuses, les ONG locales et les organisations communautaires.

Le soutien de PLAN dans le secteur éducatif a permis de réaliser des progrès considérables. Les inscriptions dans les écoles ont augmenté de façon significative dans l'Ouest et le Sud-est. PLAN a aussi permis une augmentation des inscriptions des filles dans le Nord-est. PLAN a travaillé avec les écoles publiques et privées, avec une attention spéciale à la préparation des inscriptions, à la baisse des taux d'abandons et de redoublements en école primaire, facilitant ainsi l'accès à l'éducation secondaire ou technique.

PLAN utilisera cette solide expérience pour informer et mettre en place, avec ses partenaires, un soutien au programme de reconstruction du système éducatif en Haïti.

3. La réponse de PLAN à la catastrophe humanitaire d'Haïti

La mission de PLAN est de permettre aux familles et aux communautés de répondre aux besoins de base des enfants ainsi que d'assurer leur participation au sein de la société et la réalisation de leurs droits, dont le droit à l'éducation.

➤ Phasage de l'intervention de PLAN

L'intervention de PLAN pour venir en aide des personnes sinistrées par le séisme en HAÏTI se déroulera en deux phases :

Une première **phase d'urgence, d'une durée d'environ 6 mois** (de janvier à juin 2010)

PLAN a apporté une réponse globale d'urgence dans sa zone d'intervention traditionnelle, et plus particulièrement dans les zones très affectées par le séisme, comme les régions de Jacmel et Croix-des-Bouquets.

Ainsi, PLAN a mené les actions suivantes :

- **Approvisionnement en kits familiaux de première nécessité**
- **Mise en place d'abris provisoires** pour les populations affectées par le séisme.
- **Distribution des kits de rations alimentaires** aux populations affectées par le séisme (riz, huile, haricots, sauce tomate, sucre, café, thon).
- **Mise en place d'écoles provisoires** dans les camps de déplacés et le renforcement des compétences des professeurs.
- **Protection des enfants isolés** : lutte contre le trafic d'enfants, les abus sexuels et autres formes de violences et aide au rapprochement familial
- **Soutien psychosociologique aux enfants et personnes isolées** et restauration d'un environnement sécurisant et respectueux de leur dignité.
- **Eau, Hygiène et Assainissement** : Améliorer l'accès à l'eau potable des populations et les conditions d'hygiène et sanitaires des populations affectées par le séisme.
- **Prévention des infections et des maladies**, notamment à travers l'amélioration de l'accès aux soins de santé de base.



Enfant qui attend sa ration alimentaire



Ecole provisoire mis en place par PLAN

Une deuxième phase de réhabilitation: (à partir de juillet 2010 et sur plusieurs années)

PLAN prévoit de mettre en place dans une seconde phase, des activités de réhabilitation dans les secteurs suivants : éducation, protection de l'enfance, eau, hygiène et assainissement, santé et relance économique.

PLAN participe activement à la définition de la stratégie d'intervention des différents clusters dans les différentes thématiques afin de mener des actions de réhabilitation. PLAN a rejoint le Cluster « Education », « Eau, Hygiène et Assainissement » et le sous cluster « Protection de l'enfance ».

En coordination avec les autres acteurs sur place, PLAN mènera des actions de réhabilitation pendant plusieurs années et dans différentes thématiques, dont l'éducation. Le présent projet s'inscrit dans la phase de réhabilitation.

➤ Valeur ajoutée de PLAN en Haïti

- Présente depuis plus de 35 ans dans le pays, y compris dans la plupart des zones sinistrées, PLAN peut assurer une coopération continue avec les autorités locales, les ONG et les OCB (Organisations Communautaires de Base), y compris dans des zones rurales isolées où elle travaillait avant le séisme
- Plan Haïti a acquis une solide expérience dans l'aide d'urgence en prenant part à une intervention coordonnée, à la suite d'une série de catastrophes naturelles (ouragans, orages tropicaux) qui ont frappé le pays en automne 2008. A cette période, PLAN a été parmi les premiers à réagir à Jacmel.
- PLAN compte sur l'appui logistique et administratif de son bureau en République Dominicaine.
- PLAN compte, grâce à son réseau international, sur le soutien technique d'experts venant de secteurs différents de l'organisation ; l'équipe locale déjà forte de 143 personnes avant le séisme s'est ainsi vu renforcée d'une dizaine d'experts dans tous les domaines.
- PLAN apporte son expertise et son expérience en matière d'aide d'urgence centrée sur l'enfant et ses droits.

4. La stratégie de PLAN en Haïti dans le secteur de l'éducation

PLAN participe activement à la définition de la stratégie du cluster Education⁹ et collabore ainsi avec les autres acteurs pour la réhabilitation du secteur éducatif en Haïti.

La stratégie de PLAN pour soutenir la reconstruction du système éducatif haïtien se décompose en trois grandes phases :

1. Urgence (6 – 8 mois) :
2. Réhabilitation (18 mois)
3. Développement (Minimum 3 ans).

Dans la **phase d'urgence**, PLAN a remis sur pied le plus rapidement possible le système éducatif, même si les structures ne sont que provisoires.

Les objectifs étant de :

- Mettre en place des écoles provisoires fonctionnelles pour permettre aux enfants affectés par le séisme d'avoir un accès à l'éducation.
- Equiper ces écoles provisoires de latrines et d'espaces pour se laver les mains.
- Rassembler les professeurs et les soutenir dans la reprise de l'enseignement (soutien psychologique, salaires, matériel, formation rapide à l'accueil des enfants handicapés, etc.).
- Mener une campagne de sensibilisation pour la reprise scolaire des enfants dans les communautés.
- Promouvoir la participation active des parents et des enfants dans le développement de la gouvernance des écoles temporaires.

Dans la **phase de réhabilitation**, PLAN soutiendra la mise en place d'un système éducatif pérenne, en collaboration avec le gouvernement haïtien et les partenaires du Cluster Education. PLAN va donc aider à la construction d'écoles semi-permanentes qui assureront la transition avant la reconstruction des écoles définitives.

Pour cela, PLAN prévoit de :

- Construire des écoles semi-permanentes, dans le respect des normes antisismiques et anticycloniques.
- Former les enseignants afin de s'assurer qu'ils ont les compétences nécessaires pour délivrer une éducation de bonne qualité, et ce, en harmonie avec le programme d'éducation nationale haïtien. Un accent sera mis sur l'accueil et l'éducation des enfants handicapés, étant donné que beaucoup d'enfants ont été gravement blessés suite au séisme. La promotion de l'égalité de genre sera également faite dans le cadre des actions de formation réalisées.
- Développer un environnement scolaire sain pour les enfants et les enseignants, notamment par la mise en place de latrines scolaires, d'espaces pour se laver les mains, et de points d'eau potable.
- Mener une campagne de sensibilisation sur l'importance de l'éducation pour tous les enfants dans les communautés et promouvoir une équité de genre dans les inscriptions scolaires.
- Promouvoir la participation active des parents et des enfants dans le développement de la gouvernance des écoles reconstruites.

Dans **une phase de développement**, PLAN souhaite contribuer à renforcer et pérenniser le système d'éducation nationale haïtien mis en place dans la phase de réhabilitation au niveau national, régional, local et communautaire.

Pour cela, PLAN prévoit de :

- Soutenir le gouvernement dans la reconstruction du système éducatif, et notamment dans l'uniformisation de la formation des enseignants et du programme éducatif scolaire.

⁹ Le Cluster comporte environ 60 membres (ONG locales et internationales, dont PLAN, et les autorités locales).

- Continuer à former les enseignants afin qu'ils aient les compétences nécessaires pour délivrer une éducation de bonne qualité, et ce, en harmonie avec le programme d'éducation nationale haïtien.
- Mener une campagne de sensibilisation des communautés pour lutter contre l'abandon scolaire, en accordant une attention particulière aux filles et aux handicapés.
- Mener des actions de plaidoyer pour une éducation de qualité et gratuite pour tous les enfants, sans exception.

5. Zone d'intervention et durée du projet

Ce projet concerne principalement **Jacmel et ses alentours** (Côte au sud de Port au Prince). Cette zone a été gravement touchée par le tremblement de terre. PLAN-Haïti y ayant travaillé depuis plus de 35 ans, est à même de pouvoir répondre efficacement aux besoins urgents des communautés.

A **Jacmel**, et Cayes-Jacmel, la population est de 146 000 personnes environs.

A Jacmel même, la protection civile a recensé 10 102 familles sinistrées et 15 090 personnes sans abris. Selon une enquête réalisée par l'ONG locale CROSE (Coordination Régionale des Organisations du Sud-Est), dans 10 communes du Sud-Est, la population déplacée est estimée à 38300 personnes. L'Organisation internationale des Migrations a porté son bilan à 93574 déplacés dans le département.

L'équipe de PLAN a estimé que les écoles provisoires pourraient avoir une durée moyenne de 6 mois, tandis que les écoles semi-permanentes seraient en place pour au moins 3 ans, voire plus selon les localités. En avril, PLAN a mis en place 47 écoles provisoires à Jacmel et 34 à Croix-des-Bouquets, sous forme de tentes et de structures en bois, bénéficiant à plus de 5 000 enfants.

Le projet présenté ici concerne la construction des écoles semi-permanentes, structures plus pérennes que les tentes installées provisoirement. La durée de ce projet est d'un an maximum et débutera à réception des financements.



Ecole détruite le lendemain du séisme à Jacmel

6. Objectifs du projet et bénéficiaires du projet

Objectif général :

Contribuer au rétablissement d'un système éducatif pérenne, garant d'une éducation gratuite et de qualité, pour tous.

Objectif spécifique:

Permettre un accès équitable des filles, garçons et jeunes handicapés à une éducation de qualité par la mise en place d'écoles semi-permanentes et le renforcement des capacités du personnel éducatif.

Volets d'activités:

- 1- Mise en place d'écoles semi-permanentes pour permettre aux enfants des zones sinistrées d'accéder à l'éducation.
- 2- Renforcement des capacités des enseignants et des directeurs d'école afin d'améliorer la qualité de l'éducation.
- 3- Equipement des écoles semi-permanentes en latrines et points d'eau, et sensibilisation des enfants et des enseignants à l'importance d'une bonne hygiène personnelle.

Bénéficiaires :

- **Environ 2500 enfants** en école primaire, répartis dans 10 écoles semi-permanentes. Les enfants bénéficiaires du projet seront ceux qui se trouvent dans des grands camps de déplacés ou dans les communautés affectées par le séisme. Une attention particulière sera portée au fait que les filles comme les garçons puissent avoir un accès à l'éducation. De plus, les enfants handicapés, et notamment ceux qui le sont devenus suite au séisme bénéficieront d'une éducation inclusive.
- **60 enseignants** qui bénéficieront des formations et d'un soutien pour exercer leurs activités.
- Enfin, les bénéficiaires finaux seront les populations des camps de déplacés et les communautés affectées par le séisme.



Elèves d'une école provisoire de Jacmel, en attendant l'école semi-permanente

7. Description des activités

Résultat 1 : Des écoles semi-permanentes sont mises en place pour permettre aux enfants de Jacmel d'avoir un accès à l'éducation.

Dans la phase d'urgence, des écoles provisoires ont été construites mais ne peuvent durer très longtemps, surtout avec l'arrivée de la saison des pluies. Un délai important est indispensable pour mettre en place un système de cadastre et harmoniser les normes antisismiques au niveau national pour la reconstruction définitive des bâtiments. Pour assurer la transition entre les écoles provisoires constituées en général de tentes et la construction en dur, il a été convenu au sein du cluster Education de construire des écoles semi-permanentes qui pourraient durer quelques années, en attendant la construction définitive de bâtiments.

Activités :

1. Construction de 10 écoles semi-permanentes :

PLAN, en collaboration avec les populations et les autorités locales, va identifier les sites pour déterminer les emplacements des 10 écoles semi-permanentes.

Des entreprises de construction locales assureront la construction des écoles semi-permanentes. Ces entreprises seront sélectionnées selon un processus d'appel d'offres restreints. PLAN sera chargé de superviser les travaux et assurera un suivi de l'approvisionnement du matériel de construction, notamment du bois. Ceci permettra également de relancer l'économie locale.



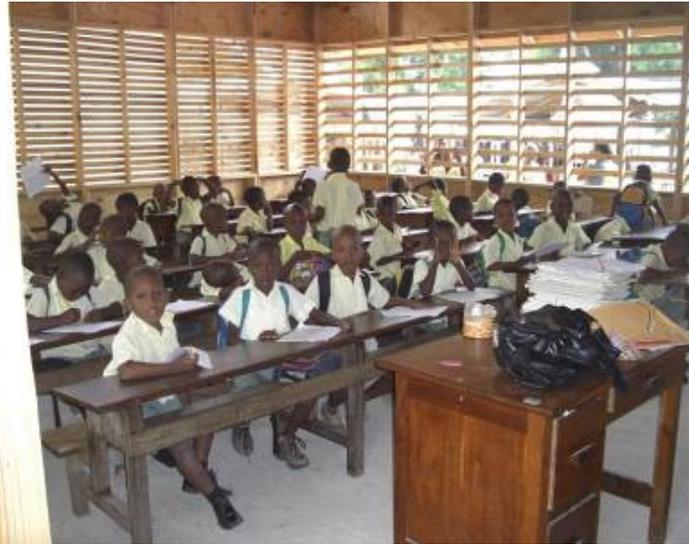
Construction d'une école « semi-permanente » de PLAN – Ecoles des Frères Clément (Jacmel)

2. Equipement des écoles semi-permanentes :

Pour équiper ces écoles semi-permanentes, PLAN distribuera des kits « écoles en boîte ». Ces kits contiennent un tableau noir, une brosse, des livres, des posters, un cahier. PLAN achètera et fournira également du matériel pédagogique et des équipements ludiques pour les cours de récréation.

Les élèves recevront un kit de matériel scolaire chacun. Ce kit comprend : un cartable, des cahiers, un stylo, un crayon de bois, un taille-crayon, une règle etc.

PLAN s'assurera que chaque école a le nombre nécessaire d'enseignants pour le nombre d'élèves (soit 1 enseignant pour 40 élèves), et leur distribuera un kit de matériel chacun afin de les aider dans leur travail : un cahier d'appel, des agrafeuses, des cahiers, des stylos, des marqueurs, des gommes. Le kit comprendra également du matériel d'hygiène (notamment du savon).



Intérieur d'une classe de l'école semi-permanente reconstruite par PLAN

3. Campagne de sensibilisation :

Les communautés seront sensibilisées à l'importance de l'éducation et à la scolarisation de *tous* les enfants, y compris ceux qui n'étaient pas scolarisés avant le séisme et qui représenteraient plus de 55% des enfants en âge d'être scolarisés en primaire. Un accent particulier sera mis sur l'égalité de genre et l'accueil des enfants handicapés.

Les enfants, les jeunes et les communautés seront associés autant que possible à l'ensemble des activités de mise en place et de fonctionnement des écoles semi-permanentes.

Il est prévu de produire et de diffuser des spots radios de sensibilisation, et d'utiliser des affiches et des banderoles pour sensibiliser les communautés.

La participation active des parents sera encouragée dans le développement de la gouvernance des écoles grâce à la mise en place d'Associations de Parents d'élèves. Ces associations de parents d'élèves seront sensibilisées à leur rôle à jouer dans les communautés au cours de sessions de formation. Environ une dizaine d'adultes participeront à ces comités de parents d'élèves.



Indicateurs :

- ⇒ Nombre d'écoles semi-permanentes construites.
- ⇒ Nombre d'enfants ayant accès à l'éducation primaire.
- ⇒ Nombre d'associations de parents d'élèves mises en place et opérationnelles.

Résultat 2 : Un assainissement de base est mis en place dans les écoles semi-permanentes

Il est indispensable de prévoir conjointement à la construction d'écoles semi-permanentes un assainissement de base afin de permettre aux enfants scolarisés et aux enseignants un accès aux latrines et à une hygiène saine dans un environnement sécurisé.

Activités :

- Des latrines, des espaces pour se laver les mains, et des réservoirs d'eau seront installés afin d'assurer une hygiène minimale dans les écoles semi-permanentes, avec des espaces différents pour les filles, les garçons et les enseignants.
- Des personnes des communautés se chargeront de l'entretien et seront sensibilisées au mesure d'hygiène.
- De plus, le personnel des écoles semi-permanentes et les enfants seront sensibilisés à l'hygiène de manière ludique et pédagogique.

Dans le cadre d'un autre projet, un approvisionnement des écoles en eau potable sera assuré. Les réservoirs d'eau seront approvisionnés régulièrement en eau par les équipes de PLAN. Il y aura donc de l'eau potable et de l'eau pour l'hygiène des enfants.

Indicateurs :

- ⇒ Nombre de blocs de latrines, d'espaces pour se laver les mains et de réservoirs d'eau installés dans les écoles semi-permanentes.
- ⇒ Nombre d'enseignants formés à la sensibilisation à l'hygiène.
- ⇒ Nombre d'enfants sensibilisés à l'hygiène.



Latrines de Plan dans une école

Résultat 3 : Les capacités des enseignants et des directeurs d'écoles sont renforcées.

Avant le séisme, le système éducatif haïtien souffrait d'un manque de formation des professeurs. Par ailleurs, la qualité de l'éducation dispensée était très variable, sachant que les qualifications des enseignants ne faisaient pas l'objet d'une harmonisation au niveau national. Le séisme a aggravé cette situation, sachant que de nombreux enseignants ont été affectés tant physiquement que psychologiquement par le séisme.

Activités :

Afin de soutenir les enseignants dans ce contexte de crise et leur donner les moyens de pouvoir enseigner de façon adéquate, PLAN va proposer de nombreuses formations qui porteront sur les thématiques suivantes : accompagnement psychosocial, soutien aux enfants handicapés, lutte contre

l'inégalité de genre, pédagogie active, gestion et réduction de risques liés aux catastrophes naturelles, promotion de l'hygiène et de la nutrition.

Ces formations seront ouvertes aux directeurs des écoles, tandis que des formations plus spécifiques leurs seront proposées pour la gestion saine des finances, et des ressources humaines, la santé psycho-émotionnelle et physique des enfants et des enseignants, la participation et la gouvernance.

Enfin, les enseignants et les directeurs travailleront ensemble lors d'un atelier pour établir un système de suivi des résultats des élèves et des activités en cours.



Elèves et professeur dans une école provisoire à Jacmel

Indicateurs :

- ⇒ Nombre de directeurs formés.
- ⇒ Nombre d'enseignants et de personnel éducatif formés pour apporter des services éducatifs de qualité au niveau école primaire.
- ⇒ % d'enseignants ayant acquis les connaissances transmises dans le cadre des formations dispensées (Cf. évaluations réalisées en fin de chaque session de formation).
- ⇒ % d'enseignants mettant en pratique les recommandations formulées dans le cadre des formations (Cf. enquêtes à mener trois mois environ après une formation auprès d'un échantillon de personnes formées).

8. Ressources humaines du projet

• Un chargé de projets Plan France

Sous la supervision du responsable du Service Programmes de Plan France, un chargé de projets dudit service assurera le suivi technique et financier du projet, en lien avec le coordinateur du projet, lui-même haïtien et basé en Haïti.

Le chargé de projets de Plan France sera chargé de :

- Participer à l'élaboration de la stratégie de relance de l'éducation en faveur des enfants des zones sinistrées en Haïti.
- Effectuer une visite de terrain en début de projet et une en fin de projet pour contrôler la bonne gestion des fonds et renforcer la qualité des actions mises en œuvre.
- Présenter et rendre compte du projet auprès des acteurs français intervenant en Haïti et participer aux réunions organisées par la Mission Interministérielle pour la Reconstruction d'Haïti (la MIRH), le Centre de Crise, les ONG françaises, etc.
- Communiquer auprès du grand public et auprès des donateurs de Plan France sur le projet et ses avancées à travers des partenariats radio et presse existants (Radio RMC, Groupe Prisma Presse) et à travers le site Internet et les Newsletter de Plan France.

Le temps de montage, suivi et évaluation estimé pour ce projet s'élève à 50 journées de travail du Service Programmes de Plan France.

- **Un coordinateur de projet sur le terrain**

Une personne haïtienne, expérimentée dans la gestion de projet et le secteur de l'éducation sera recrutée pour assurer la coordination de ce projet. Elle sera basée à Jacmel et elle participera aux réunions avec les acteurs locaux, le gouvernement local et les membres du Cluster « Education ». Elle sera responsable de la supervision du travail des agents de mobilisation communautaire, et de la mise en œuvre de l'ensemble des activités du projet. Le coordinateur de projet assurera également le lien entre ce projet et les autres projets mis en place par PLAN, notamment pour l'approvisionnement en eau des écoles semi-permanentes.

Ce coordinateur sera chargé de rassembler pour Plan France toute l'information nécessaire pour le rapportage du projet. Il sera également l'interlocuteur privilégié du chargé de projets de Plan France avec lequel il fera des points téléphoniques réguliers et auprès duquel il devra faire valider tout changement significatif de stratégie et de dépenses liées au projet. Il sera chargé de préciser systématiquement dans toutes les communications sur le projet le soutien financier du Centre de Crise du Ministère des Affaires Étrangères français.

- **5 agents de mobilisation communautaire (1 agent pour deux écoles)**

Les agents de mobilisation communautaire assurent l'ancrage du projet au sein des communautés, ils seront notamment chargés de :

- Assurer la collecte de données dans le cadre du projet.
 - Mobiliser et sensibiliser les communautés sur l'importance de l'éducation pour tous les enfants, notamment les filles et les handicapés.
 - Mettre en place un dispositif d'information et de communication communautaire.
 - Assurer la liaison avec les autres acteurs impliqués dans l'éducation.
 - Favoriser la bonne intégration et acceptation des activités de PLAN dans les communautés.
 - Réaliser un suivi régulier des statistiques dans les communautés et écoles semi-permanentes.
 - Mener des diagnostics participatifs réguliers pour identifier les besoins des populations et envisager avec les populations les actions à entreprendre pour la phase de réhabilitation.
 - Intégrer le point de vue des communautés dans l'évaluation finale du projet.
- **Les enfants, les jeunes et les communautés** seront associés autant que possible à l'ensemble des activités de mise en place et de fonctionnement des écoles semi-permanentes.
 - **Les enseignants et administrateurs des écoles** qui seront notamment formés à une gestion participative de l'école, en lien avec les parents et les enfants.

9. Suivi et évaluation du projet

Plan France collabore étroitement avec les équipes de PLAN en Haïti à toutes les étapes du cycle du projet.

- **Identification du projet / planification**

Plan France a collaboré étroitement avec l'équipe de Plan Haïti pour le montage du projet : sur la base des besoins identifiés localement, Plan France et Plan Haïti ont élaboré conjointement la stratégie de mise en œuvre des écoles provisoires ainsi que les indicateurs objectivement vérifiables de suivi et d'évaluation du projet.

- **Mise en œuvre / Suivi du projet**

Le chargé de projets de Plan France élabore conjointement avec les équipes de Plan Haïti des modèles de rapportage et fixe un échéancier pour la remise des rapports (narratif et financier). L'équipe de PLAN en Haïti consulte systématiquement Plan France pour tout changement à effectuer concernant le projet, comme le budget ou les choix stratégiques des activités par exemple. Des contacts

téléphoniques et internet se font régulièrement et à minima sur une base mensuelle avec les équipes de PLAN en Haïti pour effectuer un suivi du projet.

Deux visites de terrain sont prévues : une en début et une en fin de projet, afin de contrôler la bonne utilisation des fonds et de renforcer la qualité des actions mises en œuvre et d'évaluer le projet.

En début de projet, le chargé de projets de Plan France s'assurera que toutes les conditions matérielles, financières et humaines sont réunies pour assurer le bon déroulement du projet. Les modalités et fonctionnement de suivi et de rapportage pour Plan France seront définis conjointement avec les équipes de terrain haïtiennes. Des contacts seront noués avec l'ensemble des parties prenantes du projet afin d'affiner et de consolider la stratégie de mise en œuvre du projet.

En fin de projet, le chargé de projets de Plan France effectuera en lien avec l'équipe de terrain une évaluation de l'atteinte des objectifs du projet tout comme de son processus de mise en œuvre.

Cette visite permettra également de tirer les leçons de ce projet et de veiller à sa bonne articulation avec les autres actions menées dans le cadre de la relance du système éducatif haïtien. Lors de cette visite, la bonne exécution des dépenses sera contrôlée et des justificatifs de dépenses seront demandés de façon aléatoire.

- **Transferts des fonds et suivi financier**

A la signature, le cas échéant, du contrat avec le Centre de Crise, les fonds confiés à Plan France pour l'exécution de ce projet seront transférés sur le terrain par Plan France au bureau de PLAN en Haïti, déduction faite des frais de gestion de Plan France qui s'élèveront à 7%.

Un premier versement de 80% du budget du projet sera effectué auprès de Plan Haïti. Les 20% restants seront transférés sur le terrain une fois que le rapport final narratif et financier sera remis et validé. Une avance de trésorerie sera faite par Plan Haïti en attendant ce dernier versement.

Plan France disposera d'un état mensuel des dépenses pour les grandes rubriques budgétaires. Un rapport financier détaillé sera par ailleurs remis à Plan France en fin de projet. Le chargé de projets de Plan France effectuera entre autre au cours de sa visite de terrain en fin de projet la vérification des dépenses et le contrôle financier du projet.

- **Évaluation :**

Une évaluation externe sera réalisée à la fin du projet. L'évaluation finale du projet portera sur la pertinence, l'efficacité, l'efficacé, l'impact et la pérennité des actions mis en place. Les informations collectées pour répondre à ces questions comprendront des données qualitatives, des données de référence, des données de contrôle ainsi que des données contextuelles. La participation des communautés sera prise en compte dans l'évaluation du projet et constituera une des principales sources de données qualitatives réunies au cours de l'évaluation.

Le chargé de projets de Plan France sera associé à l'élaboration des termes de référence de l'évaluation externe et participera au choix du prestataire suite à un appel d'offre. Il sera également chargé d'analyser, en lien avec les équipes de terrain, les résultats de l'évaluation externe ainsi que les suites pouvant être données aux recommandations émanant de cette évaluation. Il sera enfin chargé de restituer les résultats de l'évaluation et du projet dans son ensemble au Centre de Crise.

Un rapport narratif et financier sera remis au Centre de Crise par Plan France en fin de projet. Le rapport final intègrera les conclusions et recommandations formulées dans le cadre de l'évaluation finale.

10. Budget global de l'action

Libellé	Unité	Nombre	Coût unitaire	Total (euros)
A- Coûts directs				661750
1. Mise en place et fonctionnement des écoles semi-permanentes	Ecole provisoire équipée	10	54910	549100
Ecoles semi-permanentes (Matériel) (6 classes par école en moyenne)	Forfait par école	10	35000	350000
Main d'œuvre pour construction des écoles	Forfait par école	10	5300	53000
Kits écoles en boîte (tableau noir, brosse, livres, posters, et cahiers)	Kit Ecole en boîte (1 kit par classe)	60	100	6000
Mobilier de classe et fournitures	Forfait/classe	60	1000	60000
Matériel pédagogique et ludique	Forfait/classe	60	400	24000
Kits de fournitures pour les élèves	Forfait/enfant	2400	20	48000
Kit de fournitures pour les professeurs	Kits	60	20	1200
Matériel de travail (outils) pour adultes	Forfait	1	1000	1000
Matériel de sensibilisation pour la promotion de la scolarisation de tous les enfants	Forfait/école	10	500	5000
Production et diffusion de spots radios	Unité	6	150	900
2. Formation et renforcement des capacités des enseignants et des parents	Forfait par école	10	1500	15000
Formation pédagogique des enseignants (3 formations / enseignant)	forfait / enseignant	60	120	7200
Formation au soutien psychosocial (1 formation par enseignant)	Forfait/enseignant	60	40	2400
Formation des enseignants au soutien aux enfants handicapés (1 formation par enseignant)	Forfait/enseignant	60	40	2400
Formation des associations de parents d'élèves à une gestion participative de l'école	Forfait/personne	150	20	3000
3. Hygiène, Assainissement et Santé dans les écoles	Forfait par école	10	2600	26000
Blocs de Latrines (séparées filles / garçons)	Pièce	10	1000	10000
Point d'eau pour se laver les mains + réservoirs d'eau (2 par école)	Pièce	20	500	10000
Atelier de sensibilisation des élèves aux bonnes pratiques d'hygiène	Forfait/classe	60	100	6000
4. Evaluation finale du projet	Forfait	1	8000	8000
5. Ressources humaines				63650
Coordinateur de projet sur le terrain	Salaires mensuel	12	1000	12000
5 agents de mobilisation communautaires	Salaires mensuel	60	750	45000
Chargé de projet PLAN France (suivi projet et reporting au Centre de Crise)	homme/jour	50	133	6650
B. Coûts indirects sur le terrain				15500
Logistique, transport et sécurité	Forfait	1	15000	15000
Communication et visibilité	Forfait	1	500	500
C. Coût total de l'action (A+B)				677250
E. Coûts administratifs de Plan France (7% de C)				47408
E. Coût total du projet				724658

11. Plan de financement du projet

Le financement demandé au Centre de Crise est de **615 892€**, soit **85% du budget global**.

Les **15 % restants**, soient **108 766 euros** restants seront apportés par les fonds propres de Plan France, comme présenté dans le tableau ci-dessous. La part de fonds propres de Plan France est déjà acquise. Le projet pourra débuter dès réception du cofinancement du Centre de Crise.

Origine des ressources	Montant (En euros)
Centre de Crise (85 %)	615 892
Plan France (fonds propres) (15%)	108 766
Total	724 658

12. Présentation de Plan France

Plan France, association d'intérêt général à but humanitaire relevant de la loi 1901, a été créé en 1993. Indépendante de toute affiliation religieuse, politique ou gouvernementale, Plan France se consacre au développement des communautés les plus pauvres. Plan France est un membre actif de Coordination SUD.

Guidée tout particulièrement par la Convention Internationale des Droits de l'Enfant, PLAN s'efforce de garantir durablement, dans tous ses pays d'intervention, le respect des droits fondamentaux de l'enfant à la santé, à l'éducation, à un environnement sain, à la participation et à la protection. PLAN considère les droits de l'enfant dans leur ensemble et intervient de ce fait dans une logique plurisectorielle et intégrée, en plaçant toujours l'enfant et le jeune adulte au cœur de ses actions.

Plan France est membre d'un réseau international présent dans 18 pays au Nord et 48 pays d'Amérique latine, d'Asie et d'Afrique. Chacun des pays d'intervention comprend des équipes locales, chargées de concevoir, suivre et mettre en œuvre en partenariat avec les communautés et les autorités locales, des programmes de développement et de réduction des risques liés aux catastrophes.

Dans l'objectif d'aider concrètement les enfants et leurs communautés à améliorer durablement leurs conditions de vie, Plan France s'est donné pour **missions** de :

- Fournir un accompagnement technique à nos équipes sur le terrain pour l'élaboration, la mise en œuvre et l'évaluation de projets de développement ;
- Rechercher des financements publics et privés pour ces projets et rendre compte de leur bonne utilisation ;
- Promouvoir les droits de l'enfant auprès du grand public, de nos parrains et marraines, de nos partenaires institutionnels et des pouvoirs publics.
- Renforcer les liens entre les peuples de culture et de pays différents grâce au parrainage.

Le rôle de Plan France dans le financement et le suivi des projets

Grâce aux subventions institutionnelles et aux dons de particuliers, Plan France a pu transférer en 2009 9 108 538 € dans 41 pays.

En 2009, Plan France a participé, à travers son Service Programmes, au montage, au suivi et à l'évaluation de 18 projets d'envergure dans 13 pays, menés à l'échelle d'une région ou d'une province.

Certains de ces projets bénéficient du soutien de l'Union Européenne et du Ministère des Affaires Etrangères. En novembre 2007, le Centre de Crise avait déjà soutenu un projet de Plan France au Nord Darfour pour l'« amélioration de la situation sanitaire et sociale des enfants de la zone d'El Fasher ».

Nos partenaires financiers ont été tenus régulièrement informés de l'état d'avancement de ces projets, et ont été invités à accompagner les 8 visites sur le terrain effectuées durant l'année. Ces projets rejoignent les thématiques prioritaires de Plan France: survie de l'enfant, éducation, protection de l'enfant. L'aide d'urgence et le soutien à la réhabilitation font également partie de nos thématiques d'intervention. PLAN a notamment soutenu durant cinq ans les programmes de réhabilitation post-tsunami (bilan disponible sur notre site internet). La lutte contre les discriminations faites aux filles et la promotion de l'égalité filles-garçons ou hommes-femmes est une préoccupation transversale dans tous nos projets.

Depuis sa création en 1993, Plan France collabore avec PLAN en Haïti pour la mise en place de programmes d'aide humanitaire et de développement. Plan France compte notamment près de 1000 donateurs réguliers soutenant les actions de PLAN en Haïti. Plus particulièrement, Plan France a soutenu un programme d'amélioration de la qualité de l'éducation de 2006 à 2009, financé en partie par une entreprise française, Anne carole Immobilier et des dons de particuliers. Des visites de terrain ont été effectuées par Plan France afin d'assurer un suivi des projets sur le terrain.

Plan France a également soutenu en Haïti des projets d'aide aux victimes des catastrophes naturelles, notamment en septembre 2008 suite à l'ouragan qui a dévasté l'île.

Depuis le séisme du 12 janvier 2010, Plan France collabore étroitement avec les équipes de Plan Haïti afin de mettre en place des programmes d'aide d'urgence et post-urgence aux personnes affectées par le séisme, notamment dans les secteurs de l'éducation et de la protection des enfants. Une visite de Plan France en Haïti est en cours. Nous relayons très régulièrement sur notre site et à travers nos partenaires media les actions mises en œuvre par PLAN sur le terrain.

13. L'approche de PLAN en matière d'aide d'urgence, réhabilitation et réduction des risques

PLAN va s'assurer que les actions durant la phase d'urgence immédiate soient réalisées dans le respect de la Charte Humanitaire et des standards minimum de qualité définis dans le projet SPHERE¹⁰, en matière d'assistance humanitaire: approvisionnement en eau et assainissement, nutrition, aide alimentaire, aménagement des abris et des sites, et services médicaux. Sphère se fonde sur deux principes fondamentaux: premièrement, que toutes les mesures possibles doivent être prises pour alléger la souffrance humaine résultant des conflits et des catastrophes; deuxièmement, que les personnes touchées par les catastrophes ont le droit de vivre dans la dignité, et donc le droit à l'assistance.

Au-delà du respect des standards de SPHERE, la stratégie de gestion des risques liés aux catastrophes de PLAN est centrée sur l'enfant et le respect de ses droits, au même titre que toutes les interventions de PLAN. La stratégie de PLAN consiste à réduire la vulnérabilité des enfants et communautés les plus pauvres face aux catastrophes. Pour cela PLAN agit autant sur les causes que sur les effets des catastrophes. Œuvrer à la réduction des risques liés aux catastrophes consiste d'une part à bâtir des communautés résilientes, c'est-à-dire capables de vivre et de continuer à se développer en dépit de conditions défavorables ou d'un environnement à risques. Pour cela, PLAN fait notamment participer les enfants à l'évaluation des risques au sein de leur communauté ainsi qu'à l'identification de moyens pour réduire ces risques. Il incite également les communautés avec lesquelles il travaille à rappeler à leurs gouvernements les engagements pris par ces derniers dans le cadre de la politique internationale de réduction des risques, la politique dite de Hyogo. D'autre part, en cas de survenue d'une catastrophe, PLAN apporte aux communautés concernées une aide humanitaire immédiate et travaille

¹⁰ www.sphereproject.org

avec elles à leur réhabilitation. PLAN concentre tout particulièrement ses efforts sur la protection de l'enfant et la continuité de leur éducation.

Parce qu'une réponse efficace aux situations d'urgence dépend de la capacité de tous les acteurs (gouvernement, ONG et Nations-Unies) à se coordonner, PLAN inscrit toujours son action en soutien et en complémentarité des actions menées par ses partenaires. PLAN participe systématiquement aux groupes de travail thématiques mis en place au niveau national par les Nations-Unies (les « clusters »), lesquels permettent une bonne coordination entre les différents acteurs.

PLAN intervient également toujours dans une logique de renforcement des compétences de ses partenaires locaux (organisations communautaires, ONG et autorités), afin qu'ils s'approprient les stratégies à l'œuvre et contribuent à les rendre pérennes.

L'implication des enfants et des jeunes dans les prises de décision à toutes les étapes de l'intervention est un principe clé de PLAN. Une attention particulière est également portée de façon transversale aux questions de genre afin que les besoins et propositions des hommes comme des femmes soient pris en compte dans la programmation et la mise en œuvre des projets.

14. Expérience de PLAN en matière d'aide d'urgence, réhabilitation et réduction des risques

PLAN a acquis une solide expérience dans l'intervention post catastrophe. Depuis 5 ans, PLAN a répondu à plus de 150 situations d'urgence, notamment suite au tsunami, dans les camps de réfugiés au Darfour, contre la famine au Niger, lors des tempêtes tropicales dans les Caraïbes, suite aux séismes en Chine, au Pakistan et en Indonésie, lors des inondations au Burkina Faso...

Pour ne prendre que le cas du tsunami, PLAN a démontré sa capacité à gérer un budget de 36,7 millions d'euros pour des programmes d'urgence, de réhabilitation et de réduction des risques d'une durée de cinq années en moyenne, en Thaïlande, Inde, Sri Lanka et Indonésie. Un million de personnes ont bénéficié de ces programmes, dans des domaines aussi variés que l'éducation, la santé, la protection, la relance économique et l'habitat. Plan France a pour sa part collecté et géré 2,2 millions d'euros durant les cinq années qui ont suivi le tsunami, grâce à de nombreux partenariats publics et privés ainsi que des dons de particuliers¹¹. Plan France a également été membre fondateur du Collectif Asie Enfants Isolés créé au lendemain du tsunami et a fait partie de son comité directeur.

Une évaluation externe conduite par le Groupe URD a notamment fait ressortir les éléments suivants à propos d'un projet de réhabilitation post-tsunami soutenu par Plan France en Inde : « Les objectifs du projet sont atteints et le projet s'insère de façon optimale dans son environnement : les rencontres, discussions, échanges avec les différents groupes bénéficiaires ont montré la très grande impression de réussite de ce projet qui paraissait complexe sur le papier. Chaque groupe communautaire est mené à un stade de capacité d'actions, de prise en charge de ses propres problèmes. Les enfants sont les plus impressionnants dans la dynamique créée. »¹²

D'autres illustrations de nos projets d'urgence sont accessibles sur notre site internet, notamment sur la page dédiée à notre Fonds d'urgence, de réhabilitation et de réduction des risques :

<http://www.PLANfrance.org/PLAN/nos-programmes/nos-programmes-en-matieres-daide-durgence-et-de-rehabilitation/consulter-nos-rapports-dactivites-de-nos-programmes-durgence-et-de-rehabilitation.html>

¹¹ Un bilan de notre action post-tsunami est disponible sur le site internet de Plan France via le lien suivant : http://www.planfrance.org/fileadmin/user_upload/projets/1209_Tsunami_Rapport_5_ans_FINAL.pdf

¹² Le rapport complet d'évaluation de l'URD est disponible sur le site internet de l'URD via le lien suivant : http://www.urd.org/fr/activites/evaluation/fichier/Eval-URD_CAIE_partie4.pdf